

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée

Version:3

Date de révision:24/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:
1. 1. 1. Nom de la préparation: L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée
1. 1. 2. Formule: 22ENT176-PRO
1. 1. 3. N° code du produit: 48794-PRO
1. 1. 4. Autres moyens d'identification: UFI : SY40-H0E2-M00X-HRGJ
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lessive liquide linge
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154
F-84304 Cavailon cedex
France
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. oc. 2 / H319 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
Attention
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Général
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention /
- Intervention
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin
- Autre
- Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée

Version:3

Date de révision:24/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- SODIUM LAURETH SULFATE
 - N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488639-16
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Irr. cut. 2 - H315
 - * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
 - * Tox. aq. chron. 3 - H412
 - C12-14 PARETH-7
 - N° CAS: .68439-50-9
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
 - * Tox. aq. chron. 3 - H412
 - éthanol; alcool éthylique
 - N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH02 * Liq. infl. 2 - H225
 - SODIUM LAURYL SULFATE
 - N° CE: 277-362-3 - N° CAS: 73296-89-6
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489464-26
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Irr. cut. 2 - H315
 - * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
 - LAURYL GLUCOSIDE
 - N° CAS: 110615-47-9
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489418-23
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Irr. cut. 2 - H315
 - * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Air frais, repos.
4. 1. 2. Contact avec la peau: Rincer à l'eau.
4. 1. 3. Contact avec les yeux: Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée

Version:3

Date de révision:24/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- | | |
|---|---|
| 4. 2. 1. Inhalation: | Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | crampes abdominales - envies de vomir |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | aucun |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|--|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | aucun |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | aucun |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Éviter le contact avec les yeux |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Éviter la pénétration dans le sous-sol. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu) |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques: | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|--|--|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Pas de recommandations spéciales. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | Conserver hors de la portée des enfants. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver à l'abri du gel. |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés. |
| 7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés: | Éviter les emballages métalliques non protégés. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée

Version:3

Date de révision:24/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • éthanol; alcool éthylique :
VLEP 8h00 (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle 8h00) ppm = 1000 - VLEP 8h00 (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle 8h00) mg/m³ = 1900 - VLEP CT (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle Court Terme) ppm = 5000 - VLEP CT (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle Court Terme) mg/m³ = 9500

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition à l'exception des substances listées ci-dessus

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des yeux: lunettes de protection

8. 2. 2. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.

8. 2. 3. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 4. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Données non disponibles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique: liquide

9. 1. 2. Couleur: beige

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: 0°C

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Inflammabilité: Données non disponibles.

9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion: Non concerné

9. 1. 8. Point d'éclair: 56°C
Négatif au test de combustion entretenue

9. 1. 9. Température d'auto-inflammation: Données non disponibles.

9. 1. 10. Température de décomposition: Données non disponibles.

9. 1. 11. PH: 8

9. 1. 12. Solubilité: Soluble dans l'eau

9. 1. 13. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

9. 1. 14. Liposolubilité: soluble

9. 1. 15. Solubilité aux solvants: faible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée

Version:3

Date de révision:24/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Données non disponibles.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Données non disponibles.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Données non disponibles.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1.04
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Non concerné
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune identifiée à ce jour
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s):

• SODIUM LAURETH SULFATE

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m³

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m³

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg

DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg

• éthanol; alcool éthylique

DNEL / Travailleurs / Inhalation = 1900 mg/m³

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 950 mg/m³

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 343 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Population générale / Inhalation = 950 mg/m³

DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 114 mg/m³

DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 206 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 87 mg/kg de poids corporel/jour

DL50 / Ingestion / Rat = 6200-15000 mg/kg

CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >50 mg/m³

• SODIUM LAURYL SULFATE

DNEL / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2440 mg/kg de poids corporel/jour

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 285 mg/m³

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 4060 mg/kg de poids corporel/jour

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée

Version:3

Date de révision:24/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 85 mg/m³
 DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 24 mg/kg de poids corporel/jour
 DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg
 DL50 / Orale / Souris = >5000 mg/kg

- LAURYL GLUCOSIDE

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m³
 DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg
 DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m³
 DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg
 DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg
 DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg
 DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg
 CE50 / / Algues = 10-100 mg/l

Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

- | | |
|----------------------------------|--|
| 11. 1. 2. Inhalation: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation |
| 11. 1. 3. Contact avec la peau: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau |
| 11. 1. 4. Contact avec les yeux: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux |
| 11. 1. 5. Ingestion: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion |

11. 2. Informations sur les autres dangers: Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| 12. 1. Toxicité: | Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Pas de bio-accumulation. |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | tension superficielle |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour |
| 12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: | Données non disponibles. |
| 12. 7. Autres effets néfastes: | Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate |
| 12. 8. Information(s) générale(s): | Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. |
| 12. 9. Information(s) supplémentaire(s): | <ul style="list-style-type: none"> • SODIUM LAURETH SULFATE PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg
PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg
PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l
PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg
PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l
PNEC / Air = 0.071 mg/l
PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l |
| | <ul style="list-style-type: none"> • éthanol; alcool éthylique PNEC / Sédiment = 3.6 mg/kg de poids corporel |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée

Version:3

Date de révision:24/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

PNEC / Eau marine = 0.79 mg/l
 PNEC / Terre = 0.63 mg/kg de poids corporel
 PNEC / Sédiment marin = 2.9 mg/kg de poids corporel
 PNEC / Traitement des eaux usées = 580 mg/l
 PNEC / Chaîne alimentaire du sol = 720 mg/kg de nourriture
 PNEC / Eaux douces = 0.96 mg/l
 Phrase(s) complémentaire(s)

• SODIUM LAURYL SULFATE
 PNEC / Sédiment = 3.37 mg/kg
 PNEC / Eau marine = 0.0096 mg/l
 PNEC / Air = 0.036 mg/l
 PNEC / Sédiment marin = 0.337 mg/kg
 PNEC / Traitement des eaux usées = 3.37 mg/kg
 PNEC / Eaux douces = 0.096 mg/l
 PNEC / Terre = 0.616 mg/kg
 CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l

• LAURYL GLUCOSIDE
 PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg
 PNEC / Eau marine = 0.018 mg/l
 PNEC / Eau marine = 0.065 mg/kg
 PNEC / Air = 0.0295 mg/l
 PNEC / Terre = 0.654 mg/kg
 PNEC / Traitement des eaux usées = 5000 mg/l
 PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l
 CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l

Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: Non réglementé pour le transport
14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de: Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Lessive liquide ultra-concentrée

Version:3

Date de révision:24/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

santé et d'environnement:

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

16. 3. 1. Date de la première édition: 15/09/2022

16. 3. 2. Date de la révision précédente: 25/10/2022

16. 3. 3. Date de révision: 24/01/2025

16. 3. 4. Version: 3

16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°: 16

16. 4. Réalisé par: Novamex